



Affilié à la
F.F.V.E n°35

Groupement des Amateurs de Véhicules Anciens de Picardie

GAVAP 2 bis, rue Gambetta 80170 Rosières en Santerre

Email : gavap.auto@gmail.com Site internet : www.gavap.fr

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 n° W603 007 330, SIRET 537 804 379 00015



Invitation au rallye dégommage Balade entre Santerre et Vermandois Dimanche 29 mars 2026

Vous êtes tous invités à participer à cette première sortie de l'année pour notre traditionnel rallye dégommage. Cette manifestation est organisée conjointement avec le GAVAP Moto.

Olivier d'Hautefeuille, Pierre Bou et Michel Peraldi nous ont préparé un itinéraire d'environ 90 kilomètres pour une balade de décrassage de nos belles mécaniques.

L'itinéraire champêtre nous emmènera à Ugny l'Equipé, pour un accueil par la municipalité. Nous en profiterons pour respecter les habitudes et partager le traditionnel PPP+M, (Pain-Pâté-Pinard et ?). Puis la route sera reprise pour une halte dans le très joli village de Caulaincourt où nous découvrirons le château et son environnement bucolique, avec la visite des extérieurs et les commentaires sur l'histoire de ce dernier. (Parc de 150 ha, étang de 35 ha en bord de la rivière Omignon.)

Le retour se fera sur un autre itinéraire pour revenir à Arvillers où nous partagerons le repas. Cette année un traiteur nous préparera le déjeuner au sein de cette belle propriété bourgeoise.



Le rendez-vous est fixé ce **dimanche 29 mars à 8 heures 30** précises, au 6 place de l'église, 80190 ARVILLERS. Ce charmant village se trouve proche de la route département Amiens-Roye.

Après un petit café-chouquette, la remise des road-book et de la plaque de rallye, nous prendrons la route à 9 heures pour un itinéraire sur un territoire rarement traversé lors de nos balades.

La participation à cette sortie est de **38 € par personne**, comprenant le café d'accueil, le road-book, la plaque de rallye, le ravitaillement en cours de route, l'apéritif, le repas complet et la boisson.

Les non adhérents au GAVAP Auto ou Moto pourront participer en majorant le prix de 5 € par personne, et sous condition de venir en voiture de plus de 40 ans.

ATTENTION, INFORMEZ BIEN VOS EPOUSES : les organisateurs qui se plient en 4 pour vous organiser de belles sorties, et en font vraiment beaucoup, n'ont pas envie de se coltiner la vaisselle. Donc, vous êtes priés de venir avec vos assiettes, verres et couverts. Profitez-en pour faire une belle table en association avec vos amis, le plus beau dressage sera récompensé par une bonne bouteille. Pour ceux qui oublieront, vous serez condamné à manger dans des assiettes en plastique, des couverts en bois et des verres en carton.

Une bonne météo étant déjà prévue pour ce 29 mars, vous êtes priés de penser aux organisateurs qui doivent gérer le traiteur et les consommables, en renvoyant votre bulletin de participation avant le **lundi 23 mars - 24 heures**.

A très bientôt sur les routes du GAVAP.



Groupement des Amateurs de Véhicules Anciens
de Picardie

GAVAP 2 bis, rue Gambetta 80170 Rosières en Santerre
Email : gavap.auto@gmail.com Site internet : www.gavap.fr
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 n° W603 007 330, SIRET 537 804 379 00015



Bulletin de participation au rallye dégomme
Balade entre Santerre et Vermandois
Dimanche 29 mars 2026

M. / Mmedemeurant à

S'inscrivent au rallye dégomme du dimanche 29 mars 2026, au départ d'ARVILLERS au 6
place de l'Eglise, rendez-vous à 8H30.

Participation aux frais, pour les adhérents du GAVAP à jour de la cotisation :

Nombre de personne : X 38 € par personne soit€
Gratuit pour les enfants d'adhérents de moins de 12 ans : indiquer ici le nombre.....

Participation aux frais, pour les non adhérents - non cotisants du GAVAP Auto ou Moto:

Nombre de personne : X 43 € par personne soit€

Non adhérent : merci d'indiquer ici votre adresse mail :

A renvoyer avant le **lundi 23 mars** par mail : gavap.auto@gmail.com si vous réglez par
virement ou par courrier à : **GAVAP-Auto Benoit DEWAS,**

2 Bis rue Gambetta
80170 ROSIERES EN SANTERRE

Accompagné de votre règlement.

Merci de cocher votre moyen de paiement :

☐

Virement : pouvez vous privilégier le règlement par virement sur le compte Crédit
Mutuel du GAVAP. Merci d'indiquer comme motif du virement : *Nom et Prénom,*
dégomme 2026. (En remplaçant toutefois *Nom*, par votre nom de famille, et
Prénom par votre Prénom, on ne sait jamais !!!)

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8026 3000 0159 1034 543

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

☐

Chèque : si vous êtes traditionaliste, vous pouvez aussi joindre à ce bulletin envoyé
par la poste, un chèque bancaire à l'ordre du GAVAP Auto d'un montant de €

A retourner avant le lundi 23 mars 2026.

N'oubliez pas votre vaisselle.